



**MY BOX FORMATION**  
Spécialiste de la Formation de Formateurs

## MENTIONS LÉGALES

Dénomination : MY BOX FORMATION - EI Audrey Lévêque  
Forme : EI - Cabinet libéral

Adresse : 157, rue de la liberté - 59650 Villeneuve d'Ascq  
Téléphone : 03.20.59.98.59.  
Mail : [contact@myboxformation.com](mailto:contact@myboxformation.com)

Siret: 498 054 055 00013  
Numéro de déclaration d'activité : 3259.09536.59 ( Préfecture des Hauts-de-France)

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 76498054055

Directeur de la publication : Audrey Lévêque  
Codirecteur de la publication : Laurent Lévêque

Site internet : [www.myboxformation.com](http://www.myboxformation.com)  
Hébergeur du site : WIX

- Wix Online Platform Limited
- Adresse : 1 Grant's Row, Dublin 2 D02HX96, Ireland.
- Téléphone : Veuillez cliquer [ici](#).

Site dédié à la plateforme de formation e-learning: [www.mybox-academie.com](http://www.mybox-academie.com)  
Hébergeur du site : SPOT LMS

- Adresse : 21, rue marc Donatille, Technopole de chateau Gombert, 13013 Marseille, France
- Téléphone: +33-1-8416-2014

Coordonnées du médiateur référent de la consommation:

- CC-Médiation
- Adresse : 37, Rue des Chênes - 25480 MISEREY/SALINES
- Site internet : [www.mediateurconso-bfc.fr](http://www.mediateurconso-bfc.fr)

Le médiateur de la consommation ne remplit pas un rôle de "conseil" et ne répondra pas aux questions des consommateurs.

- Il intervient exclusivement pour un litige de consommation non résolu (*absence de réponse ou solution non satisfaisante du professionnel concerné, au-delà de 2 mois*).

- Sa saisine est règlementée, elle répond aux dispositions du Code de la Consommation.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

27 juillet 2022

## 1 - Préambule

Les conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes réalisées par MY BOX FORMATION EI Audrey Lévêque, ci-après dénommée MY BOX FORMATION (nom commercial) auprès des clients professionnels et particuliers ci-après dénommés Clients.

MY BOX FORMATION est un cabinet libéral, organisme de formation qui dispense des formations en présentiel et des formations en distanciel, enregistré sous le numéro de siret 498 054 055 00013 domicilié au 157 rue de la liberté - 59650 Villeneuve d'Ascq.

MY BOX FORMATION est enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la préfecture des Hauts-de-france sous le numéro 3259.09536.59

En validant son inscription à une formation MY BOX FORMATION, le Client déclare accepter sans réserve les termes de ladite inscription et l'intégralité des Conditions Générales de Vente.

Pour certaines formations, des conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV.

Les conditions particulières de vente peuvent figurer à la suite des présentes CGV ou sur le devis ou la convention de formation ou être transmises au client en accompagnement de l'un de ces documents. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente prévalent.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.

MY BOX FORMATION peut modifier à tout moment les présentes CGV. Les clients de MY BOX FORMATION ainsi que les utilisateurs du site [www.myboxformation.com](http://www.myboxformation.com) sont donc invités à les consulter de manière régulière.

L'inscription aux formations de MY BOX FORMATION engendre l'acceptation des présentes conditions générales de vente de formations.

L'utilisation du site [www.myboxformation.com](http://www.myboxformation.com) implique l'acceptation pleine et entière de ses Conditions Générales de vente et d'utilisation ci-après décrites.

Ce site est normalement accessible à tout moment aux utilisateurs. Une interruption pour raison de maintenance technique peut être toutefois décidée par MY BOX FORMATION, qui s'efforcera alors de communiquer préalablement aux utilisateurs les dates de l'intervention.

## 2 - Définition

« Service » désigne les prestations fournies par MY BOX FORMATION et comportent des prestations de formation facturées dont les Clients bénéficient dans le cadre des actions de formation et/ou diffusion de ressources pédagogiques.

« Formation inter-entreprises » : formation dont le contenu est décrit dans le présent catalogue réalisée dans nos locaux ou ceux de nos partenaires ;

« Formations diplômantes » : évolution ou reconversion professionnelle pour adultes, parcours de formation diplômante associant ou non des stages en entreprises, module constitutif d'un parcours de formation diplômante ;

« Formation intra-entreprise » : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client sur le site du client ou dans d'autres locaux ;

« Stagiaire » : personne physique qui bénéficie de la formation.

« Client » : est une personne morale ou physique qui achète la prestation d'action de formation se référant au domaine de l'apprentissage couverte par MY BOX FORMATION.

« Durée d'utilisation » : désigne la durée de mise à disposition du service pour un utilisateur. Toute formation est à durée déterminée et ne peut excéder 12 mois (date anniversaire). On

appelle la date de début de la formation la date d'inscription ou d'ouverture du service dans le cas de contenus e-learning.

« Formation e-learning » : Formation mixant plusieurs types de modalités de formation à distance, comme par exemple la visioformation ou un accès à une plateforme de formation type LMS.

« LMS »: Learning management System, correspond à la plateforme de formation à distance. MY BOX FORMATION utilise un LMS accessible via l'adresse [www.mybox-academie.com](http://www.mybox-academie.com)

### 3 - Objet

Les Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles d'une part MY BOX FORMATION met à disposition le Service auquel souscrit le Client et d'autre part le fonctionnement et l'utilisation dudit service.

### 4 - Durée

Le présent contrat entre en vigueur à compter de la signature du dossier de formation signé par les deux parties pour la durée nécessaire à la réalisation de la prestation de service.

### 5 - Commande

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente.

Toute commande suppose que le Client accepte le contenu de la prestation.

### 6 - Dossier de formation

Le dossier de formation est l'élément qui détaille la prestation fournie par MY BOX FORMATION, les conditions de réalisation de celle-ci et qui définit les obligations réciproques entre les différents tiers.

Il contient :

- Le devis de programme
- Le programme de la formation
- Le contrat ou la convention de formation
- Le protocole individuel de formation issu du bilan d'analyse des besoins si la formation se déroule à distance

Le dossier pourra être envoyé au stagiaire sur simple demande de celui-ci.

### 7 - Annulation d'inscription

Toute annulation d'inscription du fait du Client, doit être signalée par téléphone le plus rapidement possible et confirmée par écrit (en recommandé avec accusé de réception). Sinon l'annulation ne sera pas confirmée.

MY BOX FORMATION se réserve le droit de facturer le travail de mise en place (enregistrement dans notre système informatique, inscription à un test de positionnement, évaluation ou préconisation au client, prise de contact avec un OPCO, etc.).

### 8 - Résiliation et abandon de formation

En cas d'inexécution, totale ou partielle, d'une prestation de formation du fait de l'organisme prestataire, celui-ci remboursera au cocontractant les sommes indûment perçues. ( Art L.6354-1 du code du travail).

Dans le cas où une formation à distance, validée par le Client, n'a pas démarrée par celui-ci dans les 3 mois après la date de démarrage indiquée sur le contrat ou la convention de formation, MY BOX FORMATION considère que cela représente un abandon du stagiaire, le contrat sera résilié de plein droit et MY BOX FORMATION se réserve le droit de facturer ladite commande sans réserve.

En cas d'inexécution, totale ou partielle, de la convention du fait du cocontractant, le versement d'une somme au titre de renoncement, dédit ou dédommagement est défini selon les situations suivantes:

#### 8 -1 Pour les clients "personnes morales"

En cas de résiliation ou d'abandon de la formation du fait du Client, moins de 14 jours calendaires avant le début de la formation ou après le début des formations, le Client devra s'acquitter au bénéfice du Prestataire d'une indemnité à titre de clause pénale d'un montant égal à 100% du prix de la formation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

En cas de résiliation ou d'abandon de la formation du fait du Client, compris entre 15 jours et 30 jours calendaires avant le début de la formation, le Client devra s'acquitter au bénéfice du Prestataire d'une indemnité à titre de clause pénale d'un montant égal à 70% du prix de formation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

En cas de résiliation ou d'abandon de la formation du fait du Client, compris entre 31 jours et 40 jours calendaires avant le début de la formation, le Client devra s'acquitter au bénéfice du Prestataire d'une indemnité à titre de clause pénale d'un montant égal à 50% du prix de formation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

Toute annulation à la date du début de la formation ou non présentation du stagiaire entraîne la facturation du prix total de la formation à titre d'indemnisation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture. Elles ne peuvent en aucun cas être imputées sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.

#### 8 -2 Pour les clients "personnes physiques"

Lorsque la demande d'annulation est reçue par MY BOX FORMATION après l'expiration du délai de rétractation et avant le début de la formation, MY BOX FORMATION retient l'acompte d'un montant de 30% (ou le facture s'il n'a pas été perçu), s'il y a lieu, sauf cas de force majeure.

Une fois la formation commencée, lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et qui échappe au contrôle de la personne concernée), le client personne physique est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, le contrat est résilié de plein droit et les prestations de formation effectivement dispensées sont facturées prorata temporis de leur valeur prévue au contrat, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

En l'absence de force majeure, une fois la formation commencée, toute annulation, abandon ou interruption entraîne la facturation du prix total de la formation, déduction faite le cas échéant des sommes déjà facturées et/ou payées.

Les sommes dues par le client à titre d'indemnisation sont mentionnées comme telles sur la facture. Elles ne peuvent en aucun cas être imputées sur le montant de la participation au développement de la formation professionnelle.

#### 9 - Force majeure

Aucune Partie ne sera responsable de l'inexécution de ses obligations si et dans la mesure où cette inexécution est due à un cas de force majeure telle que cette notion est définie par la jurisprudence française.

La Partie qui invoque le cas de force majeure doit en avertir l'autre Partie, sans délai, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, en lui précisant les motifs, les conséquences prévisibles et leur durée probable. Un justificatif (preuve) doit obligatoirement être fourni et

aucun document à visée déclarative ne sera suffisant. Elle prendra toutes les mesures qui s'imposent pour limiter les conséquences du cas de force majeure.

A défaut d'accord sur les mesures à prendre et si la situation de force majeure se prolonge plus de quarante (40) jours à compter de sa notification, la Partie qui se voit opposer la force majeure sera en droit de résilier les Contrats d'Application en cours, sans qu'aucune des Parties ne puissent prétendre à une quelconque indemnité supplémentaire.

## 10 - Sécurité et confidentialité

La consultation du Site n'est pas couverte par une obligation de confidentialité, mais les échanges avec les équipes de MY BOX FORMATION, notamment suite à l'utilisation de la page contact ou les demandes d'inscriptions, ont le caractère d'informations confidentielles. Chacune des parties s'oblige à tenir confidentielles toutes les informations confidentielles qu'elle recevra de l'autre partie, et notamment à ne pas divulguer les informations confidentielles de l'autre partie à un tiers quelconque, autre que les personnes ayant besoin de les connaître pour l'exécution des présentes ; et n'utiliser les informations confidentielles de l'autre partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes des présentes CGV. Le Professionnel se porte fort du respect par ses apprenants de ces obligations. Les obligations des parties à l'égard des informations confidentielles demeurent en vigueur pendant toute la durée de consultation du site ou pendant toute la durée de conservation du compte du professionnel ou du consommateur et aussi longtemps, après leur terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la partie les divulguant.

Pour les formations à distance : L'accès à la Plateforme se fera à distance, via le réseau Internet, ou 4G par le réseau mobile.

L'utilisation d'identifiants et de mots de passe (ci-après, les "Codes d'Accès"), qui seront communiqués par MY BOX FORMATION au client, sera nécessaire pour accéder à la plateforme lors de chaque connexion. Le client est seul responsable de la conservation, de la sécurité et de l'intégrité des codes d'accès communiqués par MY BOX FORMATION à destination du client ou d'un utilisateur et s'engage à signaler à MY BOX FORMATION toute perte ou usage abusif des codes d'accès, dans les meilleurs délais et par tous moyens, à condition de confirmer sans délai à MY BOX FORMATION cette perte ou cet usage abusif par lettre recommandée avec accusé de réception. Jusqu'à la réception par MY BOX FORMATION d'une telle confirmation par courrier recommandé avec accusé de réception, toute action effectuée par un utilisateur sur la plateforme sera réputée effectuée par le client et relèvera de la responsabilité exclusive du client à l'égard de MY BOX FORMATION et des tiers.

MY BOX FORMATION se réserve le droit de suspendre l'accès à la plateforme en cas de suspicion légitime d'usage frauduleux ou de tentative d'usage frauduleux de la plateforme. MY BOX FORMATION informera le client dans les meilleurs délais d'une telle occurrence.

## 11 - Prise en charge par un organisme tiers

Le règlement préalable de la formation conditionne la mise en place de la prestation de service sauf conditions particulières spécifiées contractuellement ou dans le cadre d'un accord de prise en charge par un organisme tiers (l'OPCO du client par exemple,...)

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'organisme tiers dont il dépend, il lui appartient notamment :

- De faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.
- D'être conciliant sur toutes les informations pouvant lui être réclamées par l'organisme tiers qu'il aura désigné.
- De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme tiers qu'il aura désigné.

MY BOX FORMATION transmettra le dossier à l'organisme tiers dont le stagiaire dépend pour la demande de prise en charge.

Dans certains cas, il est nécessaire que cette demande soit faite par le stagiaire qui soumet une demande de prise en charge auprès de l'organisme tiers dont il dépend.

A noter que le délai de traitement d'un dossier peut prendre jusqu'à deux (2) mois et plus dans certains cas. L'accord de financement doit être communiqué par l'organisme tiers pour que la formation puisse démarrer.

En cas de prise en charge partielle par l'organisme tiers, la différence sera directement facturée par MY BOX FORMATION au client.

Si l'accord de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à MY BOX FORMATION le 1er jour de la formation, MY BOX FORMATION se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

En cas de non règlement par l'organisme tiers, quelle qu'en soit la cause, MY BOX FORMATION se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Dans le cadre où les documents de type attestations de formation, attestations de fin de formation ou feuilles de présence (liste non exhaustive) ne sont pas envoyés par le Client à MY BOX FORMATION dans un délai de 15 jours maximum suite à la demande de MY BOX FORMATION, MY BOX FORMATION se réserve le droit de facturer le client en direct sans que celui-ci ne puisse s'y opposer.

## 12 - Tarifs

Tous les prix sur les devis et factures édités par MY BOX FORMATION sont indiqués en euros toutes taxes incluses (TTC) ou net de taxe.

MY BOX FORMATION bénéficie des dispositions du décret 94-764 du 30/08/1994 au titre d'activités s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle et est exonérée de TVA selon l'article 261-4-4 du CGI.

Les prix sont modifiables à tout moment par MY BOX FORMATION sans préavis.

Chaque demande spécifique (or formation catalogue) fait l'objet d'un devis de la part de MY BOX FORMATION adressé au client et implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente.

La durée de validité de nos prix est de 1 mois à compter de la date indiquée sur le devis.

Toute formation commencée est due en entier ou en partie, en fonction des situations détaillées aux alinéas 8, 8-1 et 8-2.

Les factures sont payables en euros, à 30 jours date de facture, sans escompte. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard au taux d'intérêt appliqué par la banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points de pourcentage. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 du code du commerce et D. 441-5 du code du commerce. MY BOX FORMATION se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

## 13 - Refus de commande

Dans le cas où un client passerait une commande à MY BOX FORMATION, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), MY BOX FORMATION pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

## 14 - Convention et contrat de formation

Une convention ou un contrat de formation est conclu entre les parties en application du Code du travail. Cette convention vise les actions de formation suivies par les stagiaires. Ils sont nominatifs.

La durée, la nature de la formation, les moyens mis en œuvre, etc. sont précisés dans le document de présentation des programmes de formation.

A l'issue de la formation, MY BOX FORMATION met à disposition de l'apprenant une attestation de fin de formation.

#### 15 - Conditions de paiement

Le règlement des factures ne peut être effectué que par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de MY BOX FORMATION en indiquant le numéro de facture.

Pour le particulier, le paiement s'effectue après le délai de rétractation réglementaire selon un échéancier mis en place dans le contrat de formation. Le particulier règle la totalité sous forme de chèque ou virement bancaire.

La facture et les éléments liés à la formation peuvent être adressés directement à un organisme de gestion de fonds de formation (OPCO) à condition de recevoir de la part de cet organisme un accord de prise en charge avant la prestation de formation et que MY BOX FORMATION accepte ce mode de facturation.

En cas de non règlement par l'organisme tiers, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. En d'autres termes, le client s'engage à rester solidaire de son successeur à l'égard de MY BOX FORMATION.

#### 16 - Visioformation

La mise en place d'un parcours nominatif est non cessible à une tierce personne. Le délai d'annulation des sessions de visio formation est de 48 heures jours ouvrés et le Client devra en informer son formateur par tous les moyens qu'il a à sa disposition (téléphone, mail, courrier, plateforme LMS MY BOX FORMATION [www.mybox-academie.com](http://www.mybox-academie.com), etc.)

#### 17 - E-learning

Le retour de l'accord par le Client, ou par l'organisme financeur dont il dépend, à MY BOX FORMATION conditionne la mise en place de la prestation sauf conditions particulières spécifiées contractuellement.

La ou les accès à la plateforme sont nominatifs, non cessibles et non transférables.

Le client devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec la plate-forme de formation. Il ne pourra pas se prévaloir, postérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

L'impossibilité d'effectuer la formation pour quelque cause que ce soit, notamment pour incompatibilité avec le matériel du client, ne peut en aucun cas donner lieu à dédommagement ou à annulation de l'achat auprès de MY BOX FORMATION .

#### 18 - Responsabilité

Le client est responsable de la gestion et de la conservation des identifiants et mots de passe. En conséquence, il appartient au client de mettre en œuvre toutes mesures de précaution nécessaires à leur protection et à leur conservation. Le client est responsable des conséquences de leur utilisation.

MY BOX FORMATION ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe du client. Le client s'engage à informer MY BOX FORMATION de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et mot de passe dès qu'il en a connaissance.

#### 19 - Responsabilité de MY BOX FORMATION

MY BOX FORMATION est expressément tenue au titre des présentes d'une obligation de moyen. La responsabilité de MY BOX FORMATION ne saurait être recherchée dans l'exécution des prestations lorsqu'il y a :

- Faute, négligence, omission ou défaillance du client.

- Mauvaise utilisation du matériel ou des logiciels, formation insuffisante du personnel, non-respect des conseils et consignes donnés, etc.
- Force majeure, événements ou incidents indépendants de la volonté de MY BOX FORMATION tels que grève, troubles sociaux, etc.
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel MY BOX FORMATION n'a aucun pouvoir de contrôle ni de surveillance.

Ou en cas de dommages indirects tels que préjudice commercial, perte de clientèle ou d'image de marque subie par le client ou un tiers.

## 20 - Épreuves de certification

MY BOX FORMATION organise des sessions de certification dont l'agrément a été validé par le certificateur.

Pour être inscrit à une session d'examen, le stagiaire doit fournir toutes les pièces administratives demandées au minimum 3 mois avant celle-ci. Les pièces à fournir sont :

- Copie d'une pièce d'identité ( CNI, passeport, ...)
- Complétion de la fiche d'informations liée à l'inscription auprès de certificateur ([lien direct](#))
- Copie du diplôme ou titre, obtenu en France, le plus élevé ou copie du diplôme étranger accompagné de l'attestation de comparabilité dudit diplôme inscrit dans la fiche d'informations.

Au moins 60 jours avant les dates de session d'examen, le candidat souhaitant passer l'examen doit en faire la demande via le formulaire suivant :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdS4hwwCE4zq688TxqCToFqv1HR9HvwVqt99pYTVp9p2wpZ3g/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdS4hwwCE4zq688TxqCToFqv1HR9HvwVqt99pYTVp9p2wpZ3g/viewform?usp=sf_link)

- 8 places sont disponibles par session d'examen
- Le candidat ne peut pas choisir le jour ou l'heure de passage
- Un planning prévisionnel est proposé avant envoi des convocations
- Des changements de jour ou d'horaires sont possibles uniquement avant envoi des convocations
- Les convocations sont envoyées au plus tard 30 jours avant le début de la session d'examen

Face à la recrudescence des absences et non présentation aux épreuves, MY BOX FORMATION a décidé de mettre en place un acte d'engagement. Ainsi, chaque candidat devra fournir un chèque d'un montant de 380,00€ ( TTC) libellé à l'ordre de MY BOX FORMATION. Ce chèque sera restitué au candidat le jour de la passation de son épreuve si celui-ci se présente. Dans le cas où un candidat ne se présenterait pas le jour de l'épreuve (hors cas de force majeure), le chèque sera encaissé afin de pallier aux frais administratifs et logistiques comprenant :

- Rémunération des jurys
- Frais de transport et repas des jurys
- Frais liés au lieu d'examen

Les convocations sont envoyées aux stagiaires minimum 30 jours avant le début de la session, par lettre postale recommandée avec accusé de réception ou via un courrier numérique contre signature envoyé par mail avec le prestataire PandaDoc ( Suite à l'introduction du règlement eIDAS en 2016, la signature électronique peut-être utilisée pour recueillir des consentements de manière sûre et conforme) ou remise en main propre contre signature.

MY BOX FORMATION ne saurait être tenu responsable des incidents liés aux :

- Modifications de dates de sessions avant envoi de la convocation
- Modifications de dates et heures de passage du candidat avant envoi de la convocation
- Annulation ou report de la session quelqu'en soit la raison avant l'envoi des convocations
- Carence (absence) d'un ou plusieurs jury obligeant le report ou l'annulation de la session d'examen (quel qu'en soit le moment)



- Durée de réception des parchemins des titres, diplômes ou certificats

MY BOX FORMATION informe le plus tôt possible les stagiaires d'éventuelles modifications liées à la session d'examen. Aucun remboursement d'aucuns frais ne pourra être demandé par le stagiaire ou le client à MY BOX FORMATION.

Les parchemins des candidats admis sont à récupérer auprès de MY BOX FORMATION où peuvent être envoyés par courrier avec LAR sur demande expresse du stagiaire par mail ([admin@myboxformation.com](mailto:admin@myboxformation.com)) ou par courrier postal. La date de réception des parchemins n'est pas connue à l'avance et chaque certificateur est souverain dans l'envoi de ceux-ci. MY BOX FORMATION ne pourra être tenu responsable du délai de réception de ceux-ci.

Une demande de report de passage d'examen de la part du stagiaire candidat est possible avant l'envoi des convocations. Cette demande doit être notifiée par écrit ( Courrier daté et signé, envoyé par voie postale ou en pièce jointe d'un mail à [admin@myboxformation.com](mailto:admin@myboxformation.com)). Elle n'entraîne pas de frais supplémentaires.

En l'absence de force majeure, une fois la convocation à l'épreuve reçue et signée, toute absente ou non présentation du stagiaire candidat le jour de l'épreuve entraîne la facturation de frais administratifs et logistiques de 380,00€ TTC ( 316,67 € HT).

Pour les candidats extérieurs à MY BOX FORMATION ( candidats libres, candidats issus d'autres organismes de formation,...) les frais de passage d'examen sont d'un montant de 430,00€ HT ( 516,00€ TTC) par candidat et sont calculés de la façon suivante :

- Rémunération jurys (par candidat): 250 € HT
- Mise à disposition de la salle et du matériel : 100 € HT
- Frais administratifs : 80 € HT

## 21 - Conditions techniques

Le client devra s'assurer préalablement, et durant toute l'utilisation du service, de la compatibilité permanente de son environnement technique avec la solution de formation MY BOX FORMATION . Il ne pourra pas se prévaloir, postérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

Voici les prérequis techniques :

- Système d'exploitation : Windows 7, 8, 10 ou Mac OSX 10 minimum
- Navigateur :
- - Google Chrome à jour (recommandé) - Mozilla Firefox à jour - Internet Explorer à jour - Safari à jour .Le firewall et l'antivirus devraient autoriser les protocoles Voix over IP (VOIP).

## 22 - Publicité

MY BOX FORMATION est autorisé (sauf avis contraire du client) à citer à titre de référence le nom de ses clients et la nature de la prestation réalisée.

## 23 - Protection des données personnelles

Des données à caractère personnel sont collectées et exclusivement utilisées pour répondre à la demande du client et du stagiaire, et de les tenir informés des offres de service de MY BOX FORMATION ; aucune information personnelle n'est cédée à des tiers par MY BOX FORMATION.

Le stagiaire, en tant que particulier, n'est pas contacté par MY BOX FORMATION en dehors de toute sollicitation venant du stagiaire lui-même ou en dehors de toute opération utile à la préparation, au déroulement ou la conclusion d'une formation. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles, le client et le stagiaire disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès du Délégué à la protection des données: [contact@myboxformation.com](mailto:contact@myboxformation.com)

Ils disposent également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant qu'ils peuvent exercer auprès du service en charge de la formation ou, en cas de difficulté, auprès du Délégué à la protection des données.

Concernant l'utilisation de la plateforme LMS, le stagiaire a l'obligation de conserver l'identifiant contenant son nom patronymique ainsi que son prénom. Les pseudonymes ne sont pas acceptés car ils ne permettent pas de distinguer le stagiaire lors d'un éventuel contrôle permettant de suivre le bon déroulement de l'action, par le commanditaire, les organismes financeurs ou en cas de litige.

Ces contrôles du bon déroulement de l'action peuvent comprendre : la vérification du nombre de stagiaires et de leur assiduité, la conformité au programme convenu, la participation effective des formateurs annoncés, la mise en œuvre des méthodes et des moyens pédagogiques prévus.... Cette possibilité est limitée à la durée de l'action de formation

#### 24 - Confidentialité

MY BOX FORMATION, le client et le stagiaire s'engagent réciproquement à garder confidentiels les informations et documents, quels que soient leurs formes et leur nature (économiques, pédagogiques, techniques, commerciaux, ...), auxquels ils pourraient avoir eu accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation, de son déroulement, ou à l'occasion d'échanges qui seraient intervenus antérieurement à la conclusion de la convention de formation.

#### 25 - Contenus et droit d'utilisation personnelle

MY BOX FORMATION est seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des formations qu'il propose à ses clients. Tous les contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...), utilisés dans le cadre des formations, appartiennent à titre exclusif à MY BOX FORMATION. Toute utilisation, reproduction, diffusion, quels qu'en soit la forme et les moyens, intégralement ou partiellement, de ces éléments, des cours et de leur déroulement, toute représentation, traduction, transformation et, plus généralement, toute exploitation non expressément autorisée par MY BOX FORMATION est illicite et pourra donner à des poursuites civiles et/ou pénales sur le fondement du code de la propriété intellectuelle.

Les stagiaires peuvent néanmoins conserver pour leur propre usage les contenus remis en formation, mais ils ne peuvent en reproduire la forme ou toute autre information à des fins commerciales ou professionnelles.

Le droit d'utilisation personnelle concédé s'entend du droit de conserver une copie des contenus pour son propre usage personnel, sans partager ni transmettre ces contenus ni en permettre l'accès ou la consultation par un tiers.

#### 26 - Renonciation

Le fait pour MY BOX FORMATION de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

#### 27 - Loi Applicable

Les Conditions Générales et tous les rapports entre MY BOX FORMATION et ses Clients relèvent de la Loi française.

#### 28 - Litiges, questions et réclamations

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser par courriel à [contact@myboxformation.com](mailto:contact@myboxformation.com) ou contacter MY BOX FORMATION en composant le 03.20.59.98.59.

#### 29 - Attribution de compétences

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Lille quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique

s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société MY BOX FORMATION qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

30 - Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par MY BOX FORMATION au 157, rue de la liberté 59650 Villeneuve d'ascq

« Je déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et les conditions générales de vente figurant sur chaque face du document »

Nom complet :

Signature :

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

27 juillet 2022

## Article 1. PREAMBULE – OBJET :

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après dénommées « CGU ») décrivent les termes et conditions applicables à l'utilisation des sites [www.myboxformation.com](http://www.myboxformation.com) et [www.mybox-academie.com](http://www.mybox-academie.com) (ci-après dénommé « le Site »).

L'utilisation des Services proposés sur les Sites suppose l'acceptation pleine et entière des présentes.

Le Site [www.myboxformation.com](http://www.myboxformation.com) est édité par la Audrey Lévêque - MY BOX FORMATION, immatriculée sous le numéro 498 054 055 00013, dont le siège est situé 157, rue de la liberté 59650 Villeneuve d'ascq (ci-après dénommé « MY BOX FORMATION »).

Le Site [www.mybox-academie.com](http://www.mybox-academie.com) est une plateforme digitale de formation professionnelle à distance proposée par l'organisme de formation MY BOX FORMATION est édité par la société SpotLMS. (ci-après dénommé « Plateforme e-learning MY BOX FORMATION »)

Le site de MY BOX FORMATION a pour objet :

- de permettre l'accès aux informations présentées par MY BOX FORMATION ;
- de permettre de bénéficier de formations en ligne
- de recruter des formateurs agréés
- de conseiller sur les moyens de bénéficier des financements publics de formation
- d'accompagner l'Utilisateur dans les démarches administratives pour obtenir la prise en charge de la formation.

## Article 2. DÉFINITIONS

Identifiants : l'ensemble des informations nécessaires à l'identification de l'utilisateur sur le Site intégrant l'identifiant et le mot de passe choisis ou attribués à un Utilisateur lors de son inscription sur le Site.

Parties : désigne les Utilisateurs du Site et MY BOX FORMATION, liés ensemble par les présentes.

Services : désigne les services proposés par le Site, notamment la possibilité de bénéficier de formation en ligne.

Site : désigne le site internet [www.myboxformation.com](http://www.myboxformation.com)

MY BOX FORMATION : désigne l'organisme de formation Audrey Lévêque MY BOX FORMATION et ses éventuels affiliés

Utilisateur : désigne toute personne physique ou morale, stagiaire, visiteur, formateur ou entreprises, agissant pour son compte et utilisant le Site.

## Article 3. ACCESSIBILITÉ AU SITE E-LEARNING

Dès création de son compte, l'Utilisateur choisira ou se verra attribuer un Identifiant lui permettant d'accéder à son espace personnel.

Ces Identifiants sont personnels et confidentiels. Ils ne peuvent être changés que sur demande de l'Utilisateur ou à l'initiative de MY BOX FORMATION.

Seuls les Utilisateurs ayant clairement rempli le formulaire comportant toutes les informations demandées sur le Site, ayant une adresse électronique valide, et ayant consenti aux présentes CGU peuvent être inscrits sur le Site et bénéficier des Services.

L'Utilisateur s'engage à compléter en bonne et due forme le formulaire d'inscription en fournissant des informations exactes à MY BOX FORMATION qui pourra mettre fin à cette inscription à tout moment et sans préavis en cas de manquement par l'Utilisateur à ses obligations.

L'Utilisateur stagiaire ayant un compte sur le Site peut accéder aux fonctionnalités suivantes :

- Accès aux contenus disponibles
- Mise en relation avec son formateur référent tout au long de la formation
- Passage de tests de niveau et de certification
- Dépôt d'un avis sur la formation, le formateur et le Site
- Accès à son compte et aux dossiers de formation

En outre, l'utilisateur accepte que son (ses) avis et notation(s) soient récolté(e)s par MY BOX FORMATION. Son (ses) avis et notation(s) pourront être modérés par MY BOX FORMATION et pourront être affichés sur le site [www.myboxformation.com](http://www.myboxformation.com) édité par Audrey Lévêque MY BOX FORMATION.

L'Utilisateur est seul et entièrement responsable de l'utilisation des Identifiants le concernant et s'engage à mettre tout en œuvre pour les conserver secrets et à ne pas les divulguer, à qui que ce soit, sous quelque forme que ce soit et pour quelque raison que ce soit.

L'Utilisateur sera responsable de l'utilisation de ses Identifiants par des tiers ou des actions ou déclarations faites par l'intermédiaire de son compte personnel, qu'elles soient frauduleuses ou non et garantit MY BOX FORMATION contre toute demande à ce titre.

Par ailleurs, MY BOX FORMATION n'est pas responsable en cas d'usurpation de l'identité de l'Utilisateur.

Si l'Utilisateur a des raisons de penser qu'une personne utilise frauduleusement ses Identifiants ou son compte, ou s'il a connaissance de l'accès d'une autre personne à son compte personnel, il devra en informer immédiatement MY BOX FORMATION par courriel à l'adresse suivante : [contact@myboxformation.com](mailto:contact@myboxformation.com)

En cas de perte ou de vol d'un des Identifiants le concernant, l'Utilisateur est responsable de toute conséquence dommageable de cette perte ou de ce vol, et doit utiliser, dans les plus brefs délais, la procédure lui permettant de les modifier.

Une utilisation du Site qui serait frauduleuse, ou qui contreviendrait aux présentes, justifiera que soit refusé à l'Utilisateur, à tout moment, l'accès aux Services ou autres fonctionnalités du Site.

## Article 4. DONNÉES PERSONNELLES

### 4.1 COLLECTE DES DONNÉES

Les données communiquées par l'Utilisateur du fait des formulaires présents sur le Site sont nécessaires pour lui faire bénéficier des Services et répondre à ses demandes.

Dans le cadre de la relation contractuelle encadrée par les présents CGU, l'Utilisateur autorise expressément MY BOX FORMATION à réaliser le traitement de données à caractère personnel tel que détaillé ci-dessous.

MY BOX FORMATION est le seul destinataire des informations nominatives collectées.

MY BOX FORMATION agit en qualité de responsable de traitement. Il peut être contacté par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@myboxformation.com](mailto:contact@myboxformation.com)

Les données personnelles susceptibles d'être collectées dans le cadre des présentes sont notamment les suivantes :

- Nom
- Prénom
- Coordonnées téléphoniques
- Coordonnées électroniques
- Coordonnées postales

- Employeur
- Catégorie socio-professionnelle
- Activité professionnelle
- Année d'obtention du diplôme
- Niveau d'étude
- Date et lieu de naissance
- Situation personnelle face au handicap

Si un Utilisateur souhaite parrainer un contact et fournir à MY BOX FORMATION les coordonnées de ce dernier, il s'engage à avoir préalablement obtenu de ce contact un consentement exprès pour permettre le traitement de ses données contact, au nom et pour le compte de l'Utilisateur ayant fourni à MY BOX FORMATION ces coordonnées, un message électronique l'informant sur MY BOX FORMATION et sur les Services proposés sur le Site.

Le cas échéant, l'Utilisateur fournit ces informations volontairement et librement et sous sa responsabilité exclusive et en avertira MY BOX FORMATION.

De plus, MY BOX FORMATION collecte certaines informations techniques de manière automatique concernant l'ordinateur ou l'appareil mobile utilisé tels que, l'adresse IP, le type de navigateur, les identifiants de l'appareil utilisé, le fournisseur d'accès internet, les pages de renvoi/sortie, les fichiers consultés sur le Site, le système d'exploitation et la date / heure et/ou les données du parcours de navigation.

#### 4.2 UTILISATION DES DONNÉES

Le traitement auquel consent l'Utilisateur a pour seule finalité de permettre à MY BOX FORMATION d'exploiter le Site et de fournir les Services proposés aux Utilisateurs.

MY BOX FORMATION sera autorisé, si l'Utilisateur en fait la demande, à transmettre les données collectées au ministre chargé de la formation professionnelle et/ou à la Caisse de Dépôt et de Consignation aux fins de traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé Système d'information du compte personnel de formation (SI-CPF), permettant la gestion des droits inscrits sur le compte personnel de formation de l'Utilisateur stagiaire titulaire du compte, la gestion du parcours de formation du titulaire du compte, la mise à disposition des informations relatives à l'offre de formation et la prise en charge des actions de formation de l'inscription du titulaire du compte aux formations jusqu'au paiement des prestataires, dans les conditions des articles R6323-31 et suivants du Code du travail.

Une fois la transmission faite, le ministre chargé de la formation professionnelle et la Caisse de Consignation seront responsables conjoints du traitement automatisé qui sera mis en œuvre et géré par la Caisse des dépôts et consignations.

Par ailleurs, MY BOX FORMATION peut être amené à divulguer des données personnelles lorsqu'elles sont nécessaires à l'identification, à l'interpellation ou à la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice ou atteinte (intentionnellement ou non) aux droits ou à la propriété de MY BOX FORMATION, à d'autres Utilisateurs, ou à toute autre personne risquant d'être pénalisée par de telles activités.

Dans tous les cas MY BOX FORMATION s'engage à ne traiter que des données personnelles adaptées et nécessaires aux finalités évoquées et à ne pas les transmettre à des tiers pour des raisons étrangères à ces finalités.

#### 4.3 CONSERVATION DES DONNÉES :

Les données ainsi collectées seront conservées durant toute la période de relations contractuelles entre l'utilisateur et MY BOX FORMATION, ainsi que pendant cinq années suivant le terme de cette relation.

À l'issue de ce délai, les données collectées seront automatiquement détruites.

#### 4.4 CONFIDENTIALITÉ

Sauf autorisation expresse ou si cette transmission est nécessaire pour assurer le Service, les données transmises par l'Utilisateur ne sont pas visibles par d'autres Utilisateurs .

MY BOX FORMATION s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de mettre en œuvre des mesures techniques et d'organisation appropriées pour protéger les données à caractère personnel.

L'Utilisateur est informé que les données personnelles collectées par MY BOX FORMATION ne font pas l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne.

#### 4.3 DROIT D'ACCÈS ET DE RECTIFICATION

En application de la loi « Informatique et Libertés » et du Règlement Général sur la Protection des Données, chaque Utilisateur dispose sur ses données personnelles des droits d'accès, de rectification, d'opposition et de retrait. L'Utilisateur peut donc exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations le concernant qui seraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées. L'utilisateur peut en outre solliciter une limitation du traitement des données qu'il communique.

Pour l'exercice de ces droits de modification, l'Utilisateur peut rédiger une demande en ce sens à MY BOX FORMATION, à tout moment, via l'interface un mail envoyé à [contact@myboxformation.com](mailto:contact@myboxformation.com)

Autrement, l'Utilisateur est en droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle :

CNIL

3 Place de Fontenoy – TSA 80175 75334 PARIS CEDEX 07

Ou sur <https://www.cnil.fr/fr>

#### 4.4 SÉCURITÉ

Les renseignements personnels traités sont conservés dans un environnement sécurisé. Pour assurer cette sécurité des données, MY BOX FORMATION a recours aux mesures suivantes : Logiciel de signature électronique ( [www.docuSign.com](http://www.docuSign.com)), hébergement des données chez un hébergeur certifié pouvant conserver les données, serveurs équipés de certificats SSL/TLS, ports de connexion personnalisés, répartition de l'infrastructure réseau, utilisation de clés avec algorithmes de chiffrement, restrictions par adresses IP, chiffrement des données sensibles, sauvegardes automatiques et décentralisées des données, etc.

#### Article 5. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Site et ses contenus sont la propriété exclusive de MY BOX FORMATION qui détient donc l'ensemble des droits de propriété intellectuelle y afférent. En conséquence, les contenus ne peuvent être modifiés, copiés, distribués, reproduits, téléchargés, affichés, publiés, transmis ou vendus sous quelque forme ou par quelque moyen que soit, en tout ou partie, sans l'accord écrit préalable de MY BOX FORMATION. L'ensemble des marques déposées et des droits d'auteurs attachés aux formations, prestations et créations fournies ou accessibles via le Site, ainsi que tous les autres droits de propriété intellectuelle relatifs à MY BOX FORMATION demeurent la propriété exclusive de MY BOX FORMATION.

Lorsque, dans le cadre des présentes, l'Utilisateur se rend auteur d'agissements susceptibles de porter atteinte aux droits de MY BOX FORMATION, celle-ci se réserve la possibilité de prendre toutes mesures appropriées afin de faire cesser ces troubles.

Si l'Utilisateur constate une violation des droits précités, il est prié d'en informer immédiatement MY BOX FORMATION via l'interface « Contact » du Site.

#### Article 6. ACCÈS AUX SERVICES

L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des contenus mis à sa disposition par le Site.

L'Utilisateur doit s'assurer de la compatibilité de son matériel informatique et des logiciels installés pour accéder au Site.

L'utilisateur s'interdit toute cession ou transmission des contenus mis à sa disposition à des tiers aux fins de publication et notamment sur un autre site internet ainsi que toute cession à titre onéreux des éléments mis à sa disposition.

## Article 9. RESPONSABILITÉ

Les mentions indiquées par l'Utilisateur lors de la saisie des informations inhérentes à son identification engagent celui-ci. MY BOX FORMATION ne saurait être tenue responsable des erreurs commises par l'Utilisateur, notamment dans le libellé de ses coordonnées électroniques.

L'utilisateur est seul responsable de l'intégralité des contenus qu'il transmet sur le Site et des conséquences qui en résultent.

L'utilisateur s'engage notamment à ne pas mettre en ligne de contenus contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs, à la loi ou la réglementation et d'une manière générale, pouvant porter préjudice à des tiers ou à MY BOX FORMATION.

MY BOX FORMATION décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou d'exploitation abusive ou illicite de tout ou partie du contenu du Site, de non-respect par l'Utilisateur du Règlement Intérieur ou des Conditions générales des organismes financeurs.

MY BOX FORMATION est tenu d'une obligation de moyen dans la réalisation des Services et ne sera également pas responsable vis-à-vis de l'Utilisateur de toute perte ou dommage qu'il pourrait subir du fait du défaut de communication de son fait à MY BOX FORMATION des informations précises le concernant.

Le Site peut contenir des liens hypertextes pointant vers d'autres sites internet qui n'appartiennent ou ne sont pas contrôlés par MY BOX FORMATION..

Celle-ci n'exerce aucun contrôle sur le contenu, les chartes de protection des données personnelles ou les pratiques des sites tiers et décline toute responsabilité à cet égard.

MY BOX FORMATION n'est pas responsable de la disponibilité de ces sites et ressources externes et ne cautionne ni la publicité, ni les produits ou autres matériels figurant sur ces sites Internet ou ressources externes voire accessibles depuis ceux-ci.

La responsabilité de MY BOX FORMATION ne pourra être engagée pour tout acte ou omission, inexécution, exécution partielle ou retard dans l'exécution de ses obligations en relation avec le dommage ou la perte subi directement ou indirectement par l'Utilisateur du fait d'un acte ou d'une omission d'un autre Utilisateur ou de toute autre personne liée à ce dernier.

MY BOX FORMATION ne pourra pas être tenu responsable envers un Utilisateur ou envers tout tiers d'une éventuelle dégradation, suspension ou interruption des Services imputable à la Force Majeure telle que définie par la jurisprudence française constante en la matière, au fait d'un Utilisateur ou d'un tiers, ainsi qu'aux aléas inévitables pouvant découler de la technique et de la complexité de la mise en œuvre des Services.

MY BOX FORMATION s'efforce de maintenir accessible le Site 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, mais n'est tenue à aucune obligation de résultat.

MY BOX FORMATION peut donc interrompre l'accès au Site, notamment pour des raisons de maintenance et de mise à niveau et s'efforcera alors de communiquer préalablement les dates d'intervention aux Utilisateurs.

L'accès peut également être interrompu pour toute autre raison.

MY BOX FORMATION ne saurait en aucun cas être tenue responsable de ces interruptions et des conséquences qui peuvent en découler pour les Utilisateurs ou tous tiers.

Il est rappelé par ailleurs que MY BOX FORMATION peut mettre fin ou modifier les caractéristiques du Site à tout moment, et cela sans préavis.

MY BOX FORMATION ne peut en aucun cas être tenu responsable d'un quelconque dommage, que ce soit au titre d'une responsabilité contractuelle, quasi-délictuelle ou à tout autre titre, en raison de toute action commise ou tout fait survenu après la date d'expiration ou de résiliation des présentes.

## Article 10. MODIFICATION ET DURÉE DU CONTRAT

Les présentes CGU prennent effet à compter de leur publication sur le Site et restent en vigueur jusqu'à leur modification partielle ou totale par MY BOX FORMATION.



MY BOX FORMATION se réserve, à tout moment, le droit de les modifier, notamment pour les adapter aux évolutions législatives et réglementaires.

Les Utilisateurs sont donc invités à les consulter régulièrement

#### Article 11. DIVISIBILITE DES CLAUSES

En cas de nullité de toute clause des présentes CGU, elle sera réputée non écrite mais ne portera pas atteinte à la validité des autres clauses.

#### Article 12. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Tout différend entre les Parties survenant à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGU qui n'aurait pu être résolu à l'amiable ou par le recours à la médiation sera porté devant les tribunaux compétents.

Si l'Utilisateur est un professionnel, le tribunal territorialement compétent sera celui dans le ressort duquel se trouve le siège de MY BOX FORMATION sauf si MY BOX FORMATION en décide autrement.

« Je déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et les conditions générales d'utilisation figurant sur chaque face du document »

Nom complet :

Signature :